

# Editorial

**Loi El Khomri  
contre le code du travail, protocole PPCR,  
gel du point d'indice, compte personnel d'activité (CPA),  
réforme territoriale...**



**Une offensive contre les droits collectifs d'une très grande brutalité !**

**A** l'heure où est écrit cet éditorial, le ministre du travail vient de présenter son «*projet de loi pour l'avenir de la négociation collective, du travail et de l'emploi*». Le projet confirme les pires craintes : le Code du travail serait réduit «*à des principes généraux, étendant de fait les dérogations possibles*».

Dans le même temps, selon FO Fonctionnaires, le CPA, qui serait transposé dans la Fonction publique, pose le problème de «*l'individualisation des droits des salariés au détriment de garanties collectives*» contre «*les dispositions statutaires [qui] garantissent aux agents leurs droits*».

A cela s'ajoute le PPCR avec ses «*passerelles*» entre Fonction publique d'Etat et Fonction publique territoriale, la réduction de l'avancement de carrière à la seule ancienneté, dans le cadre de la réforme territoriale, sans parler du projet de loi de déontologie...

Et tout devrait être mis en œuvre d'ici 2017, dans une même logique d'individualisation et de dislocation des droits ouvriers.

Dans le même temps, l'état d'urgence est prolongé et le gouvernement fait condamner les salariés de Goodyear à 9 mois ferme pour avoir défendu leurs emplois. Un cran est franchi après Air France. Faut-il s'en étonner ?

**Après le 26 janvier, les personnels  
ne veulent rien lâcher ni sur leurs revendications,  
ni sur leur détermination à les faire aboutir**

A Vierzon, les agents du «*Centre des Finances Publiques (sont) en grève depuis le 19 Janvier 2016 pour obtenir des emplois*». En Seine-et-Marne, près de 400 enseignants et parents se sont rassemblés à l'IA le 11 février, 400 également à Paris le 11 février après la grève à 90% dans les écoles et les collèges de la Guadeloupe les 25 et 26 janvier. Tous exigent les postes nécessaires au fonctionnement de l'école publique.

Les personnels des EREA se mobilisent depuis des semaines pour le maintien de tous les postes de PE Educateurs d'Internat menacés de suppression par la ministre.

Au moment où se multiplient les ingérences municipales, la ministre, avec son projet de décret modifiant les obligations réglementaires de service, entend remettre en cause les 36 semaines de classe pour multiplier les missions hors enseignement et avancer vers la mise en place des 1 607 heures annualisées, à l'image de ce qu'elle tente d'imposer aux enseignants du collège.

**Le SNUDI-FO et le SNUipp de l'Hérault répondent : abandon du projet de décret !**

Le SNUDI-FO et le SNUipp de l'Hérault répondent ensemble «*Non à la tutelle accrue des municipalités et aux nouvelles missions définies localement (...)* Nous demandons l'abandon de ce projet de décret qui constitue une étape supplémentaire vers le transfert des enseignants aux collectivités locales ».

**250 délégués représentant  
134 écoles du Val-de-Marne...**

Dans cette situation, 250 délégués représentant 134 écoles de 34 communes du Val-de-Marne, réunis le 10 février se sont constitués «*en comité de préparation à la grève avec les syndicats SNUDI-FO, CGT Educ'Action, SUD Education et les syndicats FO et CGT des agents territoriaux*».

**Les enseignants du 1<sup>er</sup> degré, fonctionnaires d'Etat, ont toutes les raisons de se mobiliser pour faire valoir leurs revendications.**

**Il y a urgence à bloquer cette politique destructrice de nos droits collectifs, ce qui implique de construire le rapport de force dans la perspective de la grève interprofessionnelle. ■**

Montreuil, le 19 février 2016  
Norbert Trichard  
Secrétaire général